L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 19 MARS 1849.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEISSE,
No. 87, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 19 MARS 1849.

MANIFESTE D'OPPOSITION.

[illegible] ... Taylor. Ce premier manifeste du successeur de M. P. K. est empreint d'une rare modération ... On y retrouve à ... cette franchise d'allures, cette fière ... qui caractérise le vieux soldat ... Mais ce moment ... d'un long orage. Nous ne ... Le journal l'*Union* ... organe du gouvernement de M. ... le premier à ouvrir le feu de ses ... contre le général Taylor. Le ... C'est étonnant ce que M. Ritchie voit dans ce manifeste. Il y découvre une conspiration contre la République ... vers le fédéralisme ou la ... des pouvoirs. M. Ritchie, justement ... ce qu'il discerne dans l'avenir ... [illegible]

... M. POLK. — Le comité ... a pris les mesures nécessaires ... digne ment M. Polk à la Nouvelle-Orléans. Nous publions le programme ... de notre feuille.

NOUVELLES D'EUROPE.

[illegible] ... Les journaux de Paris du 9 au matin, nous ... les résultats, que nous avait déjà ... notre correspondance, de la séance de ... La proposition de M. Lanjuinais, relative au règlement des derniers travaux de l'Assemblée, a été adoptée dans son ensemble. En conséquence les choses demeurent réglées de la manière suivante:

1. L'Assemblée discutera immédiatement la loi électorale;
2. Aussitôt après le vote de cette loi, il sera procédé à la formation des listes d'électeurs;
3. Les élections auront lieu le dimanche qui suivra la clôture de ces listes;
4. L'assemblée législative se réunira quinze jours après les élections.

Indépendamment de la loi électorale, l'Assemblée actuelle discutera, avant de se séparer; la loi du conseil d'Etat; la loi de responsabilité du président de la République et de ses ministres, et le budget de 1849.—Ce dernier projet a été ajouté à l'ordre du jour, par un vote de 416 voix contre 373, sur la proposition de M. Passy ...

Par suite de ces dispositions, il est permis de penser que l'Assemblée nationale fera place à l'Assemblée législative dans la première quinzaine de mai.

Les bruits d'une modification ministérielle ont pris, dans le courant de la journée du 8 février, une grande consistance. On donnait même comme étant sur le point de se réaliser, une combinaison qui porte tous les caractères de l'authenticité. MM Léon Faucher, de Falloux et Buffet se retireraient; M. Odilon Barrot passerait à l'intérieur et laisserait la justice à M. Vivien; M de Tracy prendrait le commerce; M Lacrosse, la marine; M. Dufaure entrerait aux travaux publics. Le successeur de M. de Falloux à l'instruction publique n'était pas encore désigné. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que le prochain steamer nous apportât la confirmation de cette liste.

—En dehors de la France, l'*Admiral* nous donne quelques nouvelles de l'Allemagne.

Le gouvernement prussien a soumis à l'examen des autres Etats germaniques, un plan d'après lequel l'Allemagne serait divisée en sept cercles. L'Autriche, la Prusse, la Bavière en formeraient chacune un à elles seules; le Hanovre, l'Oldenbourg, les deux Mecklembourgs composeraient le quatrième; le Wurtemberg et la Bavière constitueraient le cinquième; le sixième embrasserait les deux Hesses, le Nassau et les autres petits Etats des bords du Rhin; enfin le septième serait formé de la Saxe et des Etats de Thuringe. Chacun de ces cercles aurait un représentant à Francfort; ces représentants formeraient un conseil fédéral, choisissant son propre président, et formeraient le pouvoir exécutif de l'empire germanique. Cette combinaison laisserait d'ailleurs aux Etats toute liberté pour former entre eux telles alliances spéciales qu'ils pourraient juger convenables.

Les votes de l'Assemblée Nationale de Francfort sont une preuve évidente de la division extrême qui règne entre les partis. Aucune fraction n'a pu obtenir la majorité pour sa proposition. Après avoir voté dans une de ses séances précédentes, par 257 contre 214, que la dignité du chef de l'empire serait conférée à un des princes régnans de l'Allemagne, l'Assemblée avait à résoudre la question de l'hérédité de ce pouvoir. Voici comment les voix se sont partagées à cet égard dans la séance du 23 janvier.

Sur la première proposition de la minorité. "La dignité du chef de l'empire est héréditaire dans la maison du prince à qui elle est conférée; l'hérédité est en ligne masculine, d'après le droit de primogéniture" 211 voix pour, 263 contre l'hérédité. — L'hérédité est donc rejetée. — La seconde proposition de minorité: "L'élection de l'empereur a lieu à vie" est rejetée par 412 voix contre 39.— La troisième proposition de minorité: "La dignité de chef de l'empire est conférée alternativement et pour 12 ans, à l'un des souverains de la Prusse, de l'Autriche, de la Bavière, du Hanovre et du Wurtemberg" est rejetée par 442 voix contre 14 — La quatrième proposition de minorité: "Le chef de l'empire est élu pour 6 ans" est rejetée par 264 voix contre 196.

On vote ensuite sur la proposition de M. Neugebauer, ainsi conçue: "Le chef de l'empire est élu pour trois ans, la première fois par l'Assemblée Nationale, et par la suite, dans une réunion commune de la chambre du peuple et de la chambre des Etats. La majorité absolue des voix est nécessaire." Cette proposition est rejetée par 305 voix contre 120.

Voici comment on explique ce résultat: La première proposition ayant échoué à une majorité de 52 voix seulement, les députés prussiens de l'assemblée ont voté ensuite systématiquement contre toute autre combinaison, et les ont successivement fait succomber à leur tour. Ceci est une preuve, dit une feuille rhénane, que l'organisation du pouvoir central ne peut se faire que par la Prusse, et au profit de la dynastie prussienne.

Toutes les autres combinaisons ne peuvent aboutir qu'à un avortement. L'Autriche, s'il faut en croire la *Réforme allemande*, ne médite rien moins que la dissolution de l'Assemblée de Francfort.

Dans sa séance du 5, l'Assemblée de Francfort a reçu M. Simson, de Kœnisberg, pour son président, et MM. Bessler et Kirchgessner, pour vice-présidents. Le ministre de la guerre a déclaré que l'occupation militaire du duché de Bade ne pouvait cesser encore, par suite de l'agitation qui continuait à y régner.

La *Gazette de Vienne* du 2 février, publie une dépêche du prince Windischgraetz, annonçant que l'armée Magyare s'est retirée sur Szolnok à son approche. Le même journal donne le récit d'une affaire près de Tokay, dans laquelle les Hongrois ont éprouvé des pertes considérables; et où le général Nugent a repoussé jusqu'à Esseg un corps de 4,000 hommes, et quatre pièces d'artillerie.

Le baron Welden, gouverneur civil et militaire de Vienne, a publié, le 4, une proclamation portant qu'à partir du surlendemain, toutes les communes dans lesquelles l'état de siège existe, seront frappées d'une amende d'un quart à vingt mille florins, si des armes ou des munitions étaient découvertes sur leur territoire. Les détenteurs d'armes, de poudre, etc., seront envoyés devant un tribunal de guerre.

L'ouverture de l'université de Vienne a été ajournée jusqu'au mois de novembre.

TEXAS.—Le steamer *Fanny* nous a apporté des journaux de Galveston jusqu'au 11 et de Corpus Christi jusqu'au 10 courant. Une compagnie d'émigrans s'organise dans le comté de Travis et se mettra en marche pour El Passo et la Californie le 15 de ce mois. Des voyageurs et des convois traversent constamment Corpus-Christi se dirigeant vers la région aurifère.

Un Mexicain a été assassiné le 1er de ce mois dans le voisinage de Corpus-Christi. La police est à la recherche des meurtriers.

Le choléra a disparu à Lavaca, mais il continue à exercer ses ravages dans d'autres localités.

Les démocrates du Texas se proposent d'organiser une Convention d'Etat pour désigner leurs candidats au poste de gouverneur et de lieutenant-gouverneur.

Correspondance de l'Abeille.

Washington, 9 mars 1849.

L'administration est enfin installée et le nouveau cabinet est entré en fonctions hier. Il commence ses travaux avec la certitude qu'il jouit de la confiance publique et qu'il a les vœux de tous ceux qui ont l'horreur des factions et des coteries. Le ministère est d'une probité irréprochable et réunit tous les élémens qui sont de nature à lui assurer le respect et le concours du pays.

Il a été décidé que les demandes d'emplois seraient adressées aux chefs des départements. Le président ne veut pas recevoir lui-même les requêtes, et en cela il fait preuve de sagesse et de prévoyance. En se confiant dans l'expérience de ses conseillers constitutionnels, il s'épargne une importunités et couvre le pouvoir. C'était la coutume à l'époque de la formation du gouvernement; le général Taylor, en la remettant en vigueur, a rendu un grand service à l'administration. Ce mode de nomination, si on ne l'abandonne pas, permettra d'apprécier les titres des solliciteurs et de faire des choix utiles et honorables.

L'acte le plus condamnable qu'ait commis la défunte dynastie est la nomination de M. Hannegan à l'ambassade de Berlin. Cette nomination a été faite dimanche matin après que le pouvoir de M. Polk fut constitutionnellement expiré et alors que son successeur était virtuellement président des Etats-Unis. M. Hannegan n'a aucune qualité qui le recommande, mais le gouvernement voulait tout simplement lui accorder une pension sur la caisse publique.

Le nouvel ambassadeur a été pendant quatre ans le plus humble sujet de M. Polk. Il vient de recevoir la récompense de son servilisme. Le général Taylor est très mécontent de la conduite de son prédécesseur: il est, dit-on, tout disposé à révoquer M. Hannegan. Il est trop tard cependant pour empêcher ce dernier de toucher son traitement, mais il est assez tôt pour épargner au pays la honte d'être représenté à l'étranger par un homme comme M. Hannegan.

Aucune nomination n'a été envoyée au Sénat aujourd'hui; les honorables se sont ajournés jusqu'à lundi afin de permettre au Président et au cabinet de faire leurs choix. L'administration est naturellement assez embarrassée du grand nombre de demandes qui lui ont été adressées; et puis il faut qu'elle consulte un peu le vœu général dans chaque Etat.

Le colonel Warren, de l'Iowa, a été nommé second assistant du directeur-général des postes; c'est une place de confiance.

Un grand nombre d'officiers de marine se sont rendus en corps ce matin chez le secrétaire de la marine qui leur a fait un cordial accueil. Ils ont ensuite été présentés au président des Etats-Unis et aux différens membres du cabinet.

La Cour Suprême siège encore; elle ne s'ajournera pas avant une semaine. Il y a eu jugement jusqu'à cette heure dans soixante affaires; cent soixante-quinze autres resteront en suspens. Les travaux de ce tribunal augmentent sans cesse; une nouvelle organisation serait nécessaire pour hâter la besogne.

M. Charles Hudson sera nommé officier naval de Boston en remplacement de M. Parmenter, dont le terme est expiré. Ce choix est universellement approuvé.

Dans le département de l'intérieur, M. Ewing a choisi M. Goddard, de l'Ohio, pour son premier chef de bureau.

Bien que l'administration n'ait encore adopté aucune ligne de conduite concernant la distribution des emplois, il est évident qu'ils seront accordés à des hommes d'un mérite reconnu.

H.

ENCORE UNE CREVASSE—Les journaux de Bâton-Rouge nous apprennent qu'une crevasse s'est déclarée à la "grande levée," près de l'embouchure de la Rivière Rouge! Cette catastrophe amènera, disent-ils, l'inondation de toute la vallée du Bayou Grosse-Tête.

LES NÈGRES DANS L'OHIO—La législature de l'Ohio est saisie d'un bill qui interdit aux nègres et aux autres gens de couleur de s'établir dans l'Etat et leur permet seulement d'y séjourner momentanément. Le même projet de loi déclare que les hommes de couleur seront inhabiles à rien posséder en propre dans l'Ohio.—Si c'est ainsi que les Etats abolitionistes comprennent ce qu'ils appellent la philantropie, Dieu garde les pauvres noirs d'y mettre jamais les pieds.

L'EX-PRESIDENT—Aux dernières dates, M. Polk se trouvait à Savannah. Il a été parfaitement accueilli dans cette ville, et les hommes de tous les partis se sont réunis pour lui rendre ...

M. STRAKOSCH—On nous assure que M. Strakosch se propose de donner, avant de quitter la Nouvelle-Orléans, un *grand festival* où il réunira l'élite de nos artistes et de nos amateurs. Ce sera quelque chose de grandiose et qui s'élèvera à la hauteur d'une véritable solennité. Lorsque les détails de la fête nous seront connus, nous nous empresserons de les soumettre à nos lecteurs.

M. WILSON—Cet artiste, connu généralement sous le pseudonyme de "Barde écossais," vient d'arriver dans notre ville et donnera son premier concert demain à l'Armory Hall. M. Wilson chante avec un goût exquis toutes les ballades écossaises. Il a obtenu un véritable succès à Londres et dans toutes les grandes villes des trois royaumes. Nous savons que la foule se portera à ses concerts.

WASHINGTON—M. Fillmore, président du Sénat des Etats-Unis, a soumis le 9 courant, à cette assemblée, la lettre de résignation de M. REVERDY JOHNSON.

Le 10 de ce mois, M. Calhoun a eu une entrevue avec le président.

Le 11, le président a reçu tous les ambassadeurs.

M. SHIELDS—Une dépêche télégraphique publiée dans le *Charleston Courier*, annonce que le comité spécial du Sénat a déclaré unanimement que M. Shield était inéligible.—Ce rapport sera probablement adopté, et la législature de l'Illinois devra procéder à une nouvelle élection.

Le navire-à-vapeur *Falcon*, parti de New-York et ayant touché à Charleston, Savannah et la Havane, est arrivé ici hier soir: il a quitté ce dernier port dans la soirée du 15, et nous a apporté nos liasses de journaux espagnols. Ils ne contiennent rien d'intéressant.

Le vapeur *Isthmus* était arrivé à la Havane, de Chagres, en 5 jours. Il y avait à son départ dans le port de Chagres, la barque *Guilford*, de New-York, et la goëlette *Ionia*, de la Nlle-Orleans, avec des passagers tous bien portants. Des nouvelles de Panama annonçaient dans ce port, le vapeur *Oregon*, deux navires et une goëlette, prenant des passagers pour San-Francisco. On avait appris que le vapeur *California* allait partir de ce port pour Panama avec cinq millions de poudre d'or provenant des mines.

Les journaux de la Havane donnent des nouvelles du Yucatan d'une date récente. Il paraît que les Indiens continuent la guerre contre la race blanche: ils sont plus terribles que précédemment. Les malheureux habitants fuient à leur approche et l'agriculture est négligée; aussi, le gouvernement vient de décréter libres de droits les maïs qui viendront de l'étranger, pendant six mois.

Chronique Locale.

ASCENSION DE BALLON. — M. Victor Verdalle a fait sa seconde ascension hier, sur la Place Congo. Son aérostat s'est élevé à 2 ou 3,000 pieds et, à la hauteur de la seconde Municipalité, il s'est affaissé. M. Verdalle est descendu sans le moindre accident.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Sentences.—Les personnes dont les noms suivent ont été condamnées samedi par le juge McHenry: James Serey, à six mois de travaux forcés; Henry Schroeder, pour assaut et batterie, $30 d'amende. R. Powell, pour vol, un an de travaux forcés. Ellen Keafe, pour vol, un an de travaux forcés; Maria Dominguez, pour vol, six mois de travaux forcés; Margaret Stanton, vingt quatre heures de prison pour assaut et batterie; Jack Trainer, un mois de prison pour le même délit. P. Rice, vingt-quatre heures de prison pour le même délit; John Lynch, même délit, trois mois de prison et $50 d'amende; Jacob Hohn, pour vol, deux ans de travaux forcés; George Kelly alias Fagan, pour vol, un an de prison; Thimoty Brady, même délit, six mois de travaux forcés.

Henry Campbell, accusé de vol; Robert Lillyton, accusé de vol et Harriet, esclave, accusée d'avoir recelé ... ont été envoyés devant la Première Cour de District.

FILOU.—L'homme Th. H. Taylor a été arrêté hier dans la Première Municipalité comme filou.

AU RÉDACTEUR
DES ELECTIONS MUNICIPALES.

Monsieur,

Cette question est d'une importance tellement majeure que je ne crains pas de fatiguer vos lecteurs en y revenant sans cesse sous leurs yeux. Mais, de grâce, ne croyez pas que j'y mêle aucune mauvaise passion. Je n'ai de haine pour aucun des membres du Conseil, ni dans le passé, ni dans le présent. Je n'ai aucune vengeance à satisfaire, ni de représailles à user envers personne. Le titre qui se trouve au bas de cet article suffit pour légitimer cette croisade de ma part contre un état de choses qui révolte tout homme honnête et préjudicie aux intérêts de la communauté entière.

Ce que je veux, Monsieur, c'est d'arriver par des moyens légitimes à faire repousser de la bergerie ces loups déguisés en agneaux, et qui, surprenant la vigilance du berger, se gorgent en tapinois au sein du troupeau qu'ils dévorent un à un, au milieu des ténèbres dont ils savent s'entourer.

Ce que je veux, ou plutôt ce que je voudrais, ce serait de voir ces hommes probes se concerter (comme les méchants pour l'accomplissement de leurs desseins) afin qu'on arrachent le vice et la corruption de leur piédestal et qu'on leur substituent la vertu et la pureté.

Ce que je voudrais, Monsieur, ce serait de voir l'intérêt général substitué à l'intérêt privé et de voir aussi étouffer sous un vote consciencieux et intelligent cet esprit de camaraderie qui envahit les administrations locales et qui, plus calamiteux que le fléau asiatique, ne fait que grandir et s'accroître avec le temps.

Ce que je voudrais enfin, ce serait de voir pousser aux frontières de la République, non pas au son de la flûte, comme le voulait Platon pour les poëtes, mais au son du plus gros de nos tambours, tous ces petits Machiavel au doux parler, au regard patelin, qui, endormant le peuple sous le fluide magnétique de leurs caresses, profitent de son sommeil pour se repaître de sa chair.

Nous dirons donc au peuple: "n'écoute pas les promesses trompeuses qui te sont faites; pèse le mérite de chaque candidat qui brigue ton suffrage; interroge son passé, fouille dans ses actes publics, s'il a déjà été fonctionnaire, apprécie ses capacités, si c'est possible, ses lumières, s'il en a, sa moralité surtout: celui qui te flatte, repousse-le, il n'est pas ton ami: celui qui te promet le paradis terrestre, chasse-le de ta vue, c'est un imposteur: celui qui cherche à exciter ta haine contre le riche, rejette-le, c'est un mendiant déguisé: celui qui te parle d'égalité absolue, ne le crois pas, il ne se croit pas lui-même: celui qui pour réussir va boire de comptoir en comptoir..........pour celui-là, ma foi, il faut le soutenir, dans la crainte qu'il ne tombe.

C'est donc chose bien difficile, me dira-t-on, que de nommer de bons officiers publics, et comment s'y prendre pour y arriver?

Hélas! que te répondre?........ O peuple, fais comme Diogène, prends une lanterne et cherche.

UN CONTRIBUABLE.

QUATORZE JOURS SUR UN GLAÇON. — On écrit de Vollenhove, 28 janvier: "Nous avons assisté hier soir à un spectacle plein d'intérêt. Trois marins avaient disparu depuis quatorze jours à Duggerdam (Nord-Hollande), un père et ses deux fils; ils ont atteri aujourd'hui encore en vie, dans nos environs, sur un glaçon. On leur a prodigué immédiatement tous les secours; ils sont dans un état pitoyable, mais on espère les sauver.

"Le 13 janvier, ils ont quitté Duggerdam, se rendant dans le Zuiderzee, pris de glaçons, pour y pêcher des poissons dits *hotten*. Surpris par la nuit, ils s'égarèrent, et furent obligés de passer la nuit sur la glace. A la pointe du jour, ils découvrirent qu'ils se trouvaient sur un énorme glaçon flottant, sur lequel ils ont séjourné pendant ces deux semaines.

"Pendant les derniers jours, le glaçon s'était tellement fondu, qu'ils pouvaient à peine se remuer. Ils ont dû se nourrir du poisson qu'ils avaient pris. Ils ont été sauvés au dernier moment, car le glaçon ne pouvait plus longtemps se soutenir sur l'eau. Il s'est brisé et a coulé immédiatement après qu'ils l'ont quitté: leur provision de poisson était également épuisée. Toute la population est accourue pour prodiguer des secours à ces malheureux, et ils séjourneront ici jusqu'à leur entier rétablissement.

UN MANTEAU RÉACTIONNAIRE.—Ces jour derniers on lisait dans un journal de Lyon:

"On assure que dans une maison de notre ville, se confectionne en ce moment un manteau de velours semé de fleurs de lys d'or. A qui destine-t-on ce vêtement?"

Le *Courrier de Lyon* répond aujourd'hui:

"Le fait est vrai. Ce journal est bien renseigné; nous sommes forcés d'en convenir, car la personne qui préside à la confection de ces insignes détestés, a bien voulu nous donner elle-même les renseignemens les plus précis. Le manteau dont il s'agit est bien en velours, il est bien semé de fleurs de lys d'or, et nous ajouterons que le dessinateur entre les mains duquel on a pu le voir, a le malheur de porter un nom des plus monarchiques.

"Voici maintenant le mot de l'énigme: M. Blod, notre habile costumier des théâtres, est chargé de confectionner, pour une ville de province, les costumes de la *Reine de Chypre*, et notamment le manteau d'apparat que porte au quatrième acte le roi Lusignan. Manteau de velours semé de fleurs de lys d'or, tel qu'il a été dessiné pour l'ouvrage."

PROPRIÉTÉS A L'ENCAN.

Lundi, 19 mars 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

Une maison en briques, encoignure Royale et Hôpital;
Une maison en briques, rue de l'Hôpital;
Une maison en briques, rue Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe;
Une maison en briques, rue des Français, près de l'Esplanade;
Une maison briquetée entre poteaux, à l'encoignure des rues Bagatelle et Grands Hommes;
Une maison encoignure Moralès et St-Antoine;
Une maison rue St-Antoine, attenant à la précédente.
Aussi — Deux cuisines à deux étages sur la rue Clouet;
Deux terrains très profonds sur la rue Clouet.
Pour plus amples renseignements voir les annonces. 19 mars

CONSEIL GÉNÉRAL.

Séance extraordinaire de jeudi, 8 mars 1849.

Le Conseil se réunit conformément à une convocation du maire.

M. Day est appelé au fauteuil.

MEMBRES PRÉSENS—MM. Beebe, Bernard, Day, Rice et Vandegriff—5.

MEMBRES ABSENTS—MM Allan, Benit, Moïsson, Roselius, Smith, Surgi, et Wilder—7.

Le Conseil, faute de quorum, s'ajourne à mercredi 14 courant, à 6 heures du soir.

RICHARD HAGAN, Secrétaire.

CONSEIL GENERAL.

Séance de mercredi 14 mars 1849.

Le Conseil se réunit conformément à l'ajournement.

M. Allan est appelé au fauteuil.

MEMBRES PRÉSENS—MM. Allan, Beebe, Benit, Bernard, Day, Rice, Roselius, Vandegriff et Wilder—9.

MEMBRES ABSENS—MM. Smith, Surgi et Moïsson—3.

Sur motion, le Conseil procède au scrutin à l'élection d'un président—MM. Roselius et Bernard sont nommés vérificateurs. Sur 9 votes M. Allan en obtient 8—1 voix perdue. M. Allan est déclaré dûment élu président du Conseil.

Sur motion, le Conseil déclare que le procès-verbal de la dernière séance ne sera pas lu.

On lit les messages suivans du maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
8 mars 1849.

Au président et aux membres du Conseil Général de la Nouvelle Orléans.

Messieurs — A la requête écrite des aldermen Wilder et Bernard, je vous ai convoqué aujourd'hui à 3 heures pour que vous délibériez sur des questions qu'ils doivent vous soumettre.

Il est de mon pénible devoir de vous annoncer la mort de l'un de vos collègues, M. Jules Moïsson, qui a succombé à une courte maladie. Jouissant de l'estime générale, sa mort a surpris douloureusement ses nombreux amis. Je me joins à la douleur de sa famille et à votre légitime regret.

J'ai l'honneur d'être,
votre obéissant serviteur,
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
14 mars 1849

Au président et aux membres du Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Messieurs—Je vous transmets ci joint les soumissions cachetées pour les réparations à faire à la prison de paroisse conformément aux plans et devis déposés à mon bureau en vertu d'une résolution passée le 14 février.

Je remarquerai aussi que l'élection des membres du Conseil Général et des Conseils Municipaux a lieu le premier lundi d'avril prochain. Vous êtes chargé de nommer les inspecteurs.

Je saisis cette occasion pour vous annoncer que l'Hon. James K. Polk, ex-président des Etats-Unis est attendu prochainement dans notre ville qu'il doit traverser pour se rendre chez lui. Comme il y restera probablement quelques jours, il conviendrait qu'il fut accueilli avec ces témoignages de respect que mérite un citoyen qui a occupé la poste le plus éminent de l'Union. Je vous invite en conséquence à prendre telles mesures que vous jugerez convenables.

Je suis, &c.,
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

Je suis, etc,
Signé, A. D. CROSSMAN, maire.

Sur motion de M. Wilder, le message du maire portant la date du 8 mars est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

A propos du 3me paragraphe du message date le 14 mars, M Rice présente la résolution suivante qui est adoptée unanimement:

Attendu que l'hon. James K. Polk, ex-Président des Etats-Unis, se propose de visiter notre ville en se rendant chez lui, il convient qu'il y reçoive ces témoignages de respect qui sont dus à ceux qui ont occupé une position éminente.

Il est résolu par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans qu'un comité de trois membres soit nommé pour se réunir à des comités analogues des trois Municipalités, dans le but d'accueillir l'ex-Président, de lui préparer un logement, et de lui offrir l'hospitalité de la ville, par l'intermédiaire du Maire.

Le président désigne MM. Rice, Benit et Wilder pour composer le comité.

Sur motion, le Conseil s'occupe du 1er paragraphe du message qui a rapport aux soumissions cachetées pour les réparations à faire à la prison de paroisse. On lit les soumissions.

M. Thomas Hynes propose d'exécuter le travail pour $3,440, M. Joseph M. Howell pour $4,6.., M. Richard P. Rice pour 3,600, M. Lawrence Garvey pour $3,600, M. James Carey pour $1,55.

Sur motion de M. Vandegriff et après la suspension du règlement, la résolution suivante est adoptée.

Résolu que le contrat pour les réparations à faire à la prison de paroisse, conformément aux devis déposés au bureau du maire, soit adjugé à M. Thomas Hynes pour la somme de $3,440, comme le propose dans sa lettre du 14 courant, ... après qu'il aura fourni à la satisfaction du maire une caution suffisante au maire pour la fidèle exécution des travaux.

Sur motion de M. Day, le deuxième paragraphe du message du maire est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

On lit la communication suivante de Louis Bridon, auditeur.

Bureau de l'auditeur—Nouvelle Orléans, 5 mars 1849.

Au président et aux membres du Conseil Général de la ville de la Nlle-Orleans.

Messieurs—Depuis la dernière communication que je vous ai adressée, Thomas Askew, collecteur du 4e district représentatif, et Philip Cavanagh, du 9e district représentatif, ayant réglé entièrement avec le trésorier d'Etat pour les taxes de 1847 et les sommes qu'ils ont perçues sur les magasins, les professions, etc. pour 1848, je crois de mon devoir de vous en informer et de vous prier de les remplacer pour la perception des taxes de 1849 qui sont dus maintenant.

Je suis, &c.

(Signé) LOUIS BRIDON, Auditeur.

Sur motion de M. Wilder, et après la suspension du règlement, il est résolu que MM. Thomas Askew et Philip Cavanagh soient renommés collecteurs de taxes d'Etat pour l'année 1849, le premier pour le 4e district représentatif et le second pour le 9e district représentatif.

On soumet un compte de 9 ... Municipalité, réclamant $155 30 du jury de police pour l'ouverture de la rue Robin, dans le carré compris entre les rues Robin, Nouvelle Levée, Henderson et Front, ainsi qu'il appert du tableau d'assessement enregistré dans la 3e Cour de district de la Nouvelle Orléans.

Sur motion, ce compte est référé au comité chargé des affaires de l'ancien jury de police.

Sur motion, le Conseil procède au scrutin à l'élection de collecteurs de taxes d'Etat pour le 4e et le 9e districts représentatifs. On lit les lettres de demande des personnes suivantes, qui se présentent comme candidats:

MM. Thomas McKeon pour le 4me District.			
Victor Sere	"	"	
W. Martin	"	4e ou 9e	"
Edward Laverty	"	9me	"
C. K. Wise	"	9me	"
A. Paltzman	"	9me	"
F. Daubert	"	9me	"

Sur motion, le Conseil procède d'abord à l'élection d'un collecteur pour le 4e district. MM. Beebe et Vandegriff sont nommés vérificateurs. Sur 9 voix, M. Thomas McKeon en reçoit 6 et M. V. Sere 3—1 voix perdue. M. Thomas McKeon ayant obtenu la majorité des voix est déclaré dûment élu.

Le Conseil procède à l'élection d'un collecteur pour le 9e district. Les mêmes vérificateurs sont nommés. Sur 9 voix, M. Edward Laverty en obtient 7 et M. F. Daubert 1,—1 voix perdue. M. Laverty ayant obtenu la majorité des voix est déclaré dûment élu.

Appel des Comités.

M. Day, au nom du comité des finances, présente la résolution suivante, laquelle est adoptée après la suspension du règlement:

Résolu, que le compte de M. A. Abat, notaire public, se montant à cinq piastres, pour une copie de l'acte d'engagement mutuel entre MM. J. P. Whitney & Co et la Municipalité No 3, soit payé au prorata par les trois Municipalités, sur le mandat du maire.

M. Day, au nom du même comité, présente le rapport et la résolution qui suivent et qui sont adoptés après la suspension du règlement:

Le comité des finances auquel a été référée la résolution de M. Rice accordant une rétribution additionnelle aux commis du maire, pour les services extraordinaires qu'ils ont rendus en revisant les tableaux d'assessement, a l'honneur de soumettre le rapport suivant:

Les commis employés dans les bureaux du Maire n'étant ni nommés ni payés par le Conseil, mais par le Maire lui même, qui connaît la valeur de leurs services, il ne convient pas que le Conseil fasse une allocation qui n'est pas réclamée par son Honneur. Le comité présente donc la résolution suivante:

Résolu que cette question soit référée au Maire et que le comité n'ait plus à s'en occuper.

(Signé) JAMES J. DAY } Comité de
JUNIUS BEEBE } finances.

M. Bénit, au nom du comité des réclamations, présente le rapport et les résolutions qui suivent, lesquels, après la suspension des règlemens, sont adoptés:

Le comité des réclamations auquel a été référée la pétition des boulangers de cette ville, l'a examinée et recommande au Conseil de faire droit à la demande des pétitionnaires. Le comité présente en conséquence les résolutions suivantes:

Résolu que chaque boulanger de cette ville aura le privilége de se servir d'une charrette additionnelle par chaque cinq charrettes pour lesquelles ils auront pris une licence.

Résolu que ces charrettes additionnelles ne serviront que quand il faudra remplacer celles qui se briseront ou que l'on fait réparer; il est bien entendu que les boulangers ne pourront jamais employer à la fois plus de charrettes que le nombre auquel ils ont droit en vertu de leurs licences, et cela sous peine d'une amende de $50 au plus et de $10 au moins pour chaque contravention, laquelle amende pourra être recouvrée devant toute Cour de juridiction compétente. La moitié de l'amende appartiendra à celui qui informera l'autorité, et l'autre sera affectée au bénéfice de la municipalité ou le délit aura été commis.

(Signé) JULES BÉNIT, rapporteur.
J. M. VANDEGRIFF.

M. Bénit, au nom du même comité, présente le rapport et les résolutions qui suivent, lesquels sont adoptés après la suspension du règlement.

Le comité des réclamations auquel ont été référés divers comptes du coroner Spedden, les a examinés et présente la résolution suivante:

Résolu que le maire soit autorisé à émettre son mandat au prorata sur chaque municipalité en faveur des personnes suivantes, savoir:

Robert Spedden, coroner, pour cinq levées de corps à l'hôpital,	$100
Dr. E. Beaumont, pour avoir assisté à une enquête,	10
Dr. John C. P. Wederstrandt, pour avoir assisté à six enquêtes,	60
Dr. Ramon Vionet, pour avoir assisté à une enquête,	10
	$180

(Signé) JULES BÉNIT, rapporteur.
J. M. VANDEGRIFF.

Ordre du Jour.

Sur motion de M. Wilder, l'ordonnance présentée à la dernière séance par M. Beebe relativement à la taxe de quayage et mise à l'ordre du jour de cette séance, est déposée sur le bureau jusqu'à la prochaine séance.

M. Wilder présente un compte de M. A. D. Gueneau, qui réclame $120 pour avoir rempli les fonctions de crieur et de constable dans la 3me Cour de District, du 15 octobre 1848 jusqu'au 6 février 1849—80 jours à raison de $1 50 par jour. Référé au comité des réclamations.

M. Rice présente la résolution suivante, laquelle est adoptée après la suspension du règlement:

Résolu que les municipalités paient, au pro rata, sur le mandat du Maire, à M. A. Michel, sergent d'armes du Conseil Général, la somme de cent piastres, montant des dépenses éventuelles et de l'argent déboursé pour le compte du Conseil Général pendant l'année qui va expirer.

Sur motion, le Conseil s'occupe du 2me paragraphe du message du Maire relatif à la nomination d'inspecteurs pour la prochaine élection d'aldermen et de membres du Conseil Général. La résolution suivante est adoptée:

Résolu que les personnes suivantes sont nommées inspecteurs pour l'élection d'aldermen du Conseil Général qui doit avoir lieu le premier lundi d'avril prochain.

1ERE MUNICIPALITÉ.— *1er District*: G. K. Rogers. *2me District*: J. P. Gomez. *3me District*: G. Jacquet. *4me District*: J. A. Nautré. *5me District*: J. M. Sauvé. *6me District*: E. Connelle, jr.

2ME MUNICIPALITÉ.—*1er District*: Mortimer Turner. *2me District*: Peter Conrey, jr. *3me District*: H. G Stetson. *4me District*: Dr D. G. Rogers. *5me District*: J. D G Quirk. *6me District*: K. B. Sykes. *7me District*: L. A. Levy, jr.

3ME MUNICIPALITÉ. — *1er District*: Théodore Myer. *2me District*: M. Wilder. *3me District*: O. N. Coignard. *4me District*, Chemin du Bayou: Ed. J. Fitzgerald; au Lac: B. Mestra.

M. Roselius présente la résolution suivante qui est adoptée avec un amendement de M. Beebe:

Résolu qu'à partir de la promulgation de cette résolution, tous les capitaines de navire arrivant dans le port de la Nouvelle-Orléans devront présenter, quarante huit heures après leur arrivée, une liste exacte de leurs passagers au bureau du Maire de la Nouvelle Orléans, et cela sous peine d'une amende de $50, pour chaque contravention, laquelle somme sera recouvrée devant toute cour de juridiction compétente. La moitié de l'amende sera donnée à celui qui informera l'autorité et l'autre moitié sera affectée à l'Hôpital de Charité. Il est bien entendu qu'on n'exigera aucun paiement pour l'enregistrement au bureau du Maire.

Il est en outre résolu que l'ordonnance approuvée le 12 décembre 1847 est et demeure abrogée.

Sur motion, le Conseil s'occupe du message du Maire qui annonce la mort de l'honorable Jules Moïsson. Les résolutions suivantes présentées par M. Wilder, sont adoptées à l'unanimité:

Résolu que le Conseil Général a appris avec un vif regret la mort de l'un de ses membres, M. Jules Moïsson.

Résolu que ce Conseil offre à la veuve, aux enfants et aux parents du défunt l'expression de ses sympathies.

Résolu que, comme un témoignage de respect pour la mémoire du défunt, les membres de ce Conseil porteront pendant trente jours un crêpe au bras gauche.

Résolu que le secrétaire transmettra une copie des résolutions précédentes à la famille du défunt.

Sur motion, le Conseil s'ajourne au second mercredi d'avril prochain, à six heures du soir.

RICHARD HAGAN, Secrétaire.

RECEPTION DE SON EXCELLENCE
J. K. POLK,
Ex-Président des Etats-Unis.

La procession se formera à 9 heures du matin sur la place d'Armes, sous la direction du colonel H W. Palfrey, grand marshal.

MARSHALS.
1ERE MUNICIPALITÉ.

W. K. Stiles,	Wm. O. Denegre,
H. I. Peire,	Jules Lavergne,
Valcour Fortier,	Alfred Rousseau,
W. D Vance,	V. Labatut
Alfred Peire.	

2ME MUNICIPALITÉ.

Josiah Cole,	G. C. Lawrason,
J. O. Nixon,	A. M. Dupeiro,
Lucius Lusk,	G. W. Hynson,
M. A. Finch,	C. M. Chamberlain.
H. D. Ogden.	

3ME MUNICIPALITÉ.

S. L. Waldo,	G. W. Harby,
Adolphe Dupré,	John De Buys,
J. Commenger,	John Treme,
J. B. Davis,	Ovide De Buys.
D. Foucher.	

Programme de la Procession.

Un Marshal.
Escorte Militaire.
Le Grand Marshal
Son Excellence James K. Polk en carrosse, accompagné du Maire et des Recorders.
Le comité d'arrangement
Le Conseil Général et les Aldermen des trois municipalités, en carrosses.
Le Maire et les Aldermen de Lafayette.
Marshal.
Musique.
Les Vétérans de 1814 et 15 en carrosses.
Le Major Général Gaines et son état major.
Le Major Général Patterson et son état major.
Le Brigadier Général Brook et son état major.
Les officiers de l'armée et de la marine des E. Unis.
Le Gouverneur de l'Etat et son état major.
Les membres du Sénat et de la Chambre des Représentans.
Les régents de l'Université de la Louisiane.
Le Surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat.
Le Major Général J. L. Lewis et son état major.
Le Brigadier Général Thompson et son état major.
Le Brigadier Général Tracy et son état major.
Les militaires de Lafayette.
Les officiers de la milice.
Le Secrétaire d'Etat, le Trésorier, l'Auditeur des Comptes Publics, l'Ingénieur Civil et l'Arpenteur Général.
Les Consuls Etrangers.
Les Etrangers distingués.
Les Juges de la Cour Suprême.
L'Avocat Général et l'Avocat de District.
Les Juges de la Cour de District des Etats Unis et l'Avocat de la Cour de District des Etats Unis et le Marshal.
Les juges des Cours de District de l'Etat.
Les Juges de paix de l'Etat
Marshal.
Les pompiers et leurs bannières.
Les pompiers de Lafayette.
Marshal.
Les directeurs et ... Ecoles Publiques ...
Le collecteur du port, l'officier naval, l'inspecteur de la Douane et l'Inspecteur du Bureau des Terres des Etats Unis.
Le Surintendant et les ... de la Monnaie.
Les régistres d'hypothèques et ...
Membres des Sociétés Médicales.
Notaires Publics.
Marshal.
Maçons—Grande Loge et Loges subordonnées.
Odd Fellows—Grande Loge et Loges subordonnées.
Sociétés Hibernienne, St Patrick, St Andrew, Howard, Allemande et de Tempérance.
Les Instituteurs et ...
Les Enfants de la Tempérance.
Capitaine du Port et Gardiens.
Capitaines de navires et de steamboats.
Les Etrangers et les Citoyens en général
Marshal.
Escorte Militaire.

Lorsque la procession sera formée elle défilera par la rue Condé, ... le chemin de fer, ... où l'Ex-Président sera reçu par S. H. le Maire ... la cérémonie ... la procession remettra en marche ... Esplanade ... descendra jusqu'aux ... de l'autre côté de la rue ... Chartres, montera jusqu'à ... rue jusqu'à celle de Chartres et viendra s'arrêter à l'Hôtel de Louis, où sera logé l'Ex-Président.

Au moment de l'arrivée de Son Excellence, sur le Lac, un salut de trente coups de canon sera tiré, ainsi qu'au moment de l'arrivée dans la ville. Un autre salut de trente coups sera tiré sur la Place d'Armes et de Lafayette, au défilé de la procession. Trente voitures seront employées dans la cérémonie.

Les capitaines de navires et de steamboats sont priés de pavoiser leurs bâtiments, du lever au coucher du soleil.

A. D. CROSSMAN, Maire.

Avis relatif à la Procession.

Afin de faciliter la formation de la procession, le grand Marshal ordonne:

1o. Que le Major Lewis fasse former l'avant garde de l'escorte militaire sur la rue Condé, la tête de la colonne s'appuyant sur la rue Dumaine; et l'arrière-garde de l'escorte, sur la rue Ste-Anne, la tête de la colonne s'appuyant sur la rue Condé.

2o. Toutes les voitures engagées par le comité, se formeront dans la rue St Pierre, suivant leur numéro d'ordre, la tête restant sur la rue Chartres. Les autres voitures ne seront pas admises dans le corps de la procession.

3o. Les compagnies de Pompiers se formeront sur la rue de Chartres, ayant la droite appuyée à la rue St-Pierre.

4o. Les Sociétés de Francs Maçons, Odd Fellows, Sons of Temperance, et autres corporations, se formeront suivant l'ordre du programme sur la rue Royale, la droite appuyée à la rue St Pierre.

5o. Aussitôt que les différents corps seront arrivés aux endroits qui leur sont désignés, ils devront en donner avis au Grand Marshal, dont le quartier général se trouve devant le bureau du Maire.

6o. Le jour de la réception sera désigné par les journaux du jour précédent et par un salut de trente coups de canon, tiré le jour de la cérémonie, au lever du soleil.

H. W. PALFREY, Grand Marshal.

Les Marshals nommés pour la réception de M. Polk et de sa suite, devront se réunir lundi, à six heures du soir, à la Bourse St-Louis.

La plus grande ponctualité est requise.

H. W. PALFREY, Grand Marshal.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
Samedi soir, 17 mars 1849.

La demande de coton a été très active aujourd'hui; les ventes se sont élevées à 8,000 balles aux anciens prix.

Il a été vendu 500 boucauts de sucre et 500 barils de melasse—Les cours sont les mêmes.

FARINE—La farine est toujours peu demandée—L'Ohio vaut $4 40 @ $4 45 le baril. 8,000 sacs de maïs ont été vendus de 40 @ 45 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié—Mess porc $10 @ 10 25—Prime $9 25—Il a été vendu 200 barils prime mess à $10 le baril. 100 tierces lard prime mess ont été prises à $16. Le lard salé se vend aux anciens cours—300 barils graisse ont été vendus à des prix fermes.

Le whiskey est peu demandé: il vaut 17 cts le gallon pour le rectifié.

CHANGE.—Le change est plat: Sterlings 5 @ 5¼ pour 0/0 de prime; France 5 1 3¾ @ 5f 40; Traites sur New-York à 60 jours 2 @ 2¼ pour 0/0 d'escompte; Traites à vue ½ d'escompte @ ¼ p 0/0 de prime.

Le fret est toujours très ferme.

Décédée hier à midi, Mme P. BRUGNOT née ADRIENNE MONNIER. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui à trois heures 1/2 P. M. Son corps est exposé encoignure St-Pierre et Tremé.

FROMAGES DE BRIE.

M. J. B. MICHON, rue Conti, No 115,

INFORME le public qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de **Fromages de Brie** qu'il vendra en gros et en détail à des prix très modérés. 19 mars—6

$5 de Récompense.

PARTI marron de la presse à coton, le jeune nègre EUGENE, âgé d'environ 18 ou 19 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, très noir, genoux tordus et de grands pieds. Ce nègre appartenait autrefois à Jean Lacour, aîlés Regis, de la 3me Municipalité. On suppose qu'il rode dans les environs du Rail-road Pontchartrain.

La récompense ci dessus sera payée à quiconque le délivrera à la presse à coton d'Orléans ou le logera dans une des geôles de la ville.

B. ROCHEREAU,
19mars—6f 17 & 18, St-Louis.

$20 de Récompense.

Parti marron le 16 janvier dernier, le jeune mulâtre SUNDAY, âgé d'environ 18 ans, petit, clair et reconnaissable à son petit nez écrasé; il a un air éveillé, aime à jouer et parle anglais, allemand et un peu français. La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le ramènera chez le soussigné.

J. PH. SIMON,
19mars 178, Vieille-Levée.

Succession de Frédéric Jordy.

LES créanciers de feu Frédéric Jordy, sont notifiés et requis d'avoir à présenter dans le plus bref délai, leurs réclamations au bureau du soussigné, No. 88, rue Conti, et tous ceux qui doivent à ladite succession, de vouloir bien solder immédiatement leurs comptes.

A. VIGNOLS ...

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Steamship Globe, Ellery, pr Havane et Chagres.
Navire Wm H Marbeck, Shinn, pr Liverpool.
Caroline Nesmith, Hanes, pr Liverpool.
Gironde, Lafort, pr le Havre.
Arthemise Solares, pr Bordeaux
Maid of Orleans Dennis, pr New York.
Ferozepore, Grant, pr Liverpool
Barque Arbilles, Morris, pr Liverpool.
Pollock, McIntyre, pr Liverpool.
Carlos, Beals, pr New York.
Ivo, Minneh, pr Trieste
Walter, Bronan, pr Charleston.
J Merrithew, McGivery, pr New-York.
Brick Marseilles, Hooper, pr New-York.
Goelette Mystic, Smith, pr Apalachicola.
Deux Amis, Bernid, pr Pensacola.
Martha, Webber, pr Pensacola.
John Bell, Lodge, pr Mobil.
Wm E Collis, Garvin, pr Baltimore.
Bart, Cox, pr Balise Honduras.
Steamer Albatross, Robertson, pr Cincinnati

ARRIVÉS

Steamship Falcon, Thompson, de New York.
Steamship Fanny, Brott, de Corpus Christi.
Navire Louisiana, Barstow, de Liverpool.
Columbus, Black, de Liverpool.
Barque Adelaïde,——, de Matanzas.
Brick Barcelo, Ferochnia, de Barcelone.
Sarah, Higgins, de Chagres.
Emma, Dickinson, de Charleston.
Goelette Mary Ellen, McConnell, de la Havane.
America, Maloney, de la Havane.
Wm & Henry, ——, de Brazos Santiago.
D C Foster, Canfield, de Kingston, Ja.

STEAMERS.—

Gipsey, Pire, de Baton Rouge.
Western World, Norton, de Cincinnati.
Bunker Hill No 2, Whipple, de Louisville.
Belle Key, Key, de Louisville.
John Adams, Jones, de Cincinnati.
Jamestown, Savage, de Nashville.
Coreau, Carrière, du Bayou Grosse Tête.
Viola, Dugas, de Lafourche.
Luna, Fairchild, de Bayou Sara.
Mondiana, Delahoussaye, de St Martinville.
Californian, Reynolds, de Mobile.
Montezuma, Scott, de Mobile.
Jenny Lind, Haygood, des Opelousas.
Corinne, Power, de Lafitte.
Cotton Plant, Morton, de Fort Smith.
Rockaway, Davis, de Shreveport.

Au bas du fleuve et montant.

Quatre navires dont les noms nous sont inconnus.

MEMORANDA.

NEW YORK, 8 mars — En vue, brick Combus, Kopperholdt; navire Indiana. Bennett, de la Nlle-Orléans.

SAVANNAH, 11 mars — Expédié, navire Leopard, Hopkins, de la Nouvelle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Canada, de Liverpool à New York..........10 Mars
Niagara, de Liverpool à Boston..........24 Mars

D'AMÉRIQUE.

Canada, de New-York à Liverpool ....4 Avril
Niagara, de Boston à Liverpool ....18 Avril

Les consignataires des marchandises suivantes, consignées à ordre, sur le navire MEDIATOR, capt Buffin, de New York, sont priés de faire connaître leurs résidence au commis de déchargement sur la Levée, en face du marché aux légumes de la 1re Municipalité, autrement leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques—savoir: 14 pipes genièvre marquées B & P, 14 rouleaux, 2 balles, 1 paquet cordes, marqués J. dans un demant 28 barils huile de baleine H, 27 caisses ...

17mars J. O. WOODRUFF & Co.

Le navire MEDIATOR, capt. Buffin, en déchargement en face des bâtisses du triangle, devant le marché aux légumes de la Première Municipalité. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises à la Levée autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

17 mars J. O. WOODRUFF & CO.
94, rue des Magasins.

LE soussigné offre à vendre au prix le plus bas les articles suivants, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de Paris:

Mousseline blanche unie, dito brodée à pois blancs et en couleur, organdis imprimés très riches dispositions, jaconats batiste imprimée petite dessins, barege uni, brodé, imprimé depuis 25 cents le mètre, robes mousseline brodée pour mariées de 6 à 30 piastres la robe, dito ... fichus brodés ... baptiste, brodée de ... Nankin blanc jaune, batiste ... largeur ... taffetas d'Italie noir ... satins noir et blancs ... gants de ... toile pour ... dentelles ... fil, écharpes ... mouchoirs ... rideaux ... Bruxelles ... [illegible]

... Barège blanc, bleu et rouge; aussi un grand nombre d'articles non énumérés ...

Le soussigné se réserve le droit ... payable ... Paris ...

N. B.—Etant dans la fâcheuse nécessité de réaliser toutes mes ressources pour satisfaire aux besoins de mes affaires, j'ai l'honneur d'informer toutes les personnes qui ont des comptes à la maison, antérieurs à l'année courante, de venir le régler avant le 15 avril prochain, passé cette époque, tous ceux restant seront mis au cours pour en opérer le recouvrement.

19 mars B. C. FANIS, 144, rue Royale.

République Française.

CONSTITUTION de la République Française, adoptée par l'Assemblée Nationale, le 4 novembre 1848, publiée par le Courrier des Etats-Unis en anglais et en français—prix 10 cts.

En vente chez VIC. HEBERT, libraire
19mars—15 149, rue de Chartres

JEROME PATUROT.

JEROME PATUROT à la recherche de la meilleure république, par Louis Reybaud, édition illustrée par Tony Johannot, un superbe volume grand in 8°.

En vente chez VIC. HEBERT, libraire,
19mars—15 149, rue de Chartres

EN vente chez VIC. HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres,
Louis Blanc—Révolution au Luxembourg.
George Sand—Travailleurs et Propriétaires.
Charles Testut—Les Echos (9mars—15)

RIZ de la Caroline—50 boucauts, à vendre par
19mars B. VALLS, 37, rue Commune

SUCRE blanc de la Havane — 70 caisses, en magasin et à vendre par
19mars B. VALLS, 37, rue Commune.

SUCRE brun de la Havane—51 caisses en débarquement de la goëlette Heroine, à vendre par
19 mars B. VALLS, 37, Commune.

CACAO—40 sacs de cacao Para, à vendre par
19mars B. VALLS, 37, rue Commune

TABAC—250 balles de la Havane et de Cuba, à vendre par
19 mars B. VALLS, 37, rue Commune.

CIGARES — 3,000,000, qualités assorties, à vendre par
19mars B. VALLS, 7, rue Commune.

NOIR animal, qualité surfine, à vendre par
19mars B. VALLS, 37, rue Commune.

CIGARETTES de la Espanola, à vendre par
19mars B. VALLS, 37, Commune

HUILE D'OLIVE—200 paniers en bouteilles de 24 onces et en débarquement du navire Nérée, venant de Marseille, à vendre par
19 mars PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St-Louis.

AMANDES A LA DAME— 63 balles amandes à coques tendre du Languedoc, en débarquement du navire Nérée, venant de Marseille, à vendre par
19 mars PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St-Louis.

EAU DE FLEUR D'ORANGER TRIPLE — 100 caisses de 12 bouteilles eau de fleur d'oranger triple, en débarquement du navire Nérée, venant de Marseille, à vendre par
19 mars PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St Louis.

MADERE — 20 quarts de pipe vin de madère imitation, à vendre par
19 mars PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St Louis.

VIN DE COTE-ROTIE — 150 caisses de 12 bouteilles vin vieux de Côte-Rotie, à vendre par
19 mars PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St Louis.

SUCRE de la Havane—700 caisses sucre blanc, jaune et brun, en déchargement et en magasin, à vendre par
19 mars TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille-Levée.

TABAC—400 balles vuelta de abajo, capes et tripes de Cuba, en magasin à vendre par
19 mars TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille-Levée.

CIGARES—300 milliers cigares de la Havane, de différentes marques, en débarquement du brick Salvadora, de la Havane, à vendre par
19 mars COSTA & CO., No 5, Front Levée.

CAFE—300 sacs café Havane fin-vert, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par
19 mars COSTA & CO., No 5, Front Levée.

BORDEAUX.—10 barriques Montferrand,
8 do St-Julien Dulac,
25 do Cantenac,
20 do Mouton Sobiran 1844,
100 barils vin blanc Sauterne,
25 paniers Champagne,
15 barils Madère,
30 caisses fruits à l'eau-de-vie,
200 do Château-Lafitte,
400 do St-Julien,
350 do Château-Margaux,
25 barils eau-de-vie diverses.
En magasin à vendre par B. LONGIS,
19 mars 116, rue Royale.

EN débarquement du navire Baron Oscar, venant de Bordeaux: ... [illegible]

VIN ... [illegible]

FIGUE... [illegible] C. J. WHEELER ... No 8, Bank Place

MORILLES—1,400 boîtes ... [illegible]

AVIS.

LES personnes qui ont bien voulu se charger de recueillir des souscriptions pour La Violette, et qui n'ont pas encore remis leurs listes, sont instamment priées de les faire parvenir aux éditeurs le plus tôt possible; le journal devant paraître samedi, 24 courant, il est indispensable que les listes de souscription soient apportées au bureau de l'*Abeille*, rue de Chartres, No. 85, avant jeudi prochain. 16mars—6f

AVIS AUX VOTANTS
DE LA 1RE MUNICIPALITÉ.

AYANT appris qu'un doute avait été élevé sur la légalité de ma candidature au Conseil Général parce que j'aurais un contrat avec la municipalité, je prends la liberté d'informer les électeurs et les citoyens, que la loi de 1816 qui n'a pas été amendée, dit, que le maire, les recorders et aldermen ne peuvent devenir fermiers des municipalités. Mais il n'y a pas une seule loi existante qui établisse qu'un candidat au conseil général ne peut devenir éligible parce qu'il est déjà fermier de la municipalité. En conséquence je suis donc candidat légalement éligible à l'une des places du conseil général, pour laquelle je me présente devant mes concitoyens.

17mars—3f PHILIP WILLMAN.

Harpes à double-action.

J. F. BROWNE, facteur de Londres et de New-York, informe ses amis et les admirateurs de ce magnifique instrument qu'il est en ce moment à la Nouvelle Orléans, et sera satisfait de recevoir les ordres qu'on pourrait lui donner à cet égard, ou pour rétablir des cordes, &c. &c. Il est logé chez M. Parson, rue du Camp, No 95

Il doit recevoir par le navire Harriet & Martha, attendu à chaque instant, un joli assortiment de HARPES et invite les artistes et amateurs de talents à venir les examiner.

J. F. BROWNE & Co. Facteurs,
17mars—6f 295, Broadway, N. York.

Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,
Nlle-Orléans, le 16 mars 1849.

LES directeurs de cette institution ont aujourd'hui déclaré un dividende de 56 pour cent ou deux cent quarante piastres par action, sur les profits des derniers six mois, payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.
17 mars—6f J. TUYES, Secrétaire.

LE PUBLIC est prié de ne pas négocier les billets ci-après décrits, la personne à laquelle les dits billets ont été remis ayant quitté la ville sans régler pour leur montant

1 billet à 1 an du 1er avril 1848, pour $440 33
1 do à 2 do do do 444 44
1 do à 3 do do do 444 44

Ces billets sont tirés par Mme Telma Cairon et à son ordre.

Nouvelle-Orléans, 16 mars 1849.
17 mars—6

Etablissement à vendre.

LE soussigné offre à vendre son établissement connu sous le nom de Salon de Socrate, situé à l'encoignure Royale et Place St Antoine au premier. Le dit salon est pourvu d'un bel ameublement et à plusieurs baignoires. S'adresser à

B. DURSAU,
17 mars—3f à l'établissement.

GRAND BAZAR

De la rue de Chartres, No 81, entre les rues Bienville et Conti.

J. E. LOBRE & CO.

PREVIENNENT respectueusement les dames qu'ils viennent de recevoir leur assortiment d'éventails de toute description et qu'ils continuent comme par le passé à se tenir complètement assortis dans les articles nécessaires à la couture et objets de fantaisie. 17 mars—3f

Toiles, Toiles, Toiles.

LES soussignés reçoivent en ce moment les articles suivants, qu'ils offrent en vente à des prix très réduits. Ils invitent les personnes qui ont besoin des dits articles à venir visiter leur stock avant d'aller ailleurs, viz:

Toile d'Irlande et de Paris.
Toile du Nord rayée, carreaux et unie.
Toile à drap de 4/4 à 14/4 de large.
Ouvre à œil de perdrix et damassé.
Damassé pour table de 6/4 à 10/4.
Serviettes rayées, rouges et blanches.
Ginga et madras fil.
Ganja et mitaines fil.
Gants et mitaines en filet, longs et courts.
Organdis et mousselines riches.
Barèges noirs unis, brochés, rayés et carreaux.
Guingham noirs et couleurs.
Jaconat couleurs et blancs.
Percales blanches, unies, rayées et carreaux.
Bas et chaussettes pour hommes, femmes et enfans
Percale frappée, ... et ...
... pour ...
Coutil fil, couleurs, fantaisies et blancs.
Ombrelles fantaisie et parapluies.
Bareges couleurs, de 25 à 50 cts.
Eventails, mouchoirs batiste unis et brodés.
Mouchoirs en fil...
Rideaux ... rayés,
Mousseline ..., barège uni, tarlatane,
Indiennes, coton blanc et écru ...
Etamine, mousseline laine unie, ...
Bandes et entredeux brodés, cravates ...
..., ..., ..., ..., ...
Coutil, coton ... pour ... fil et ...
... cordonnet, mouchoirs soie, gants pour enfans, eau de Cologne, savons superfins, &c., &c.

17 mars GIQUEL & JAMISON,
No 6, rue de Chartres.

Marchandises de Printemps

LES soussignés viennent de recevoir:
Châles de barège en couleurs.
do en gaze de soie do
Gaze de fil de nouveauté.
—Aussi—
Barèges de chinon anglais.
Cotonnade anglaise, demi diagonal.
Ouvre en fil œil de perdrix.
à vendre à très bas prix par
JOHN WIGHTMAN & Co,
16 mars No 11 rue St Charles, au premier

SUCRE de la Havane—116 caisses sucre blanc et brun, en débarquement du brick Adams Gray, et à vendre par F. A. DIGKINS & Co.
16mars—3 Encoignure St Louis et Levée.

LA COMETE.

POMMADE DE T. B. ROGE, arrête instantanément la chute des cheveux, dont prix de la barbe, guérit la calvitie et toutes les maladies du cuir chevelu, en même temps qu'elle donne à la chevelure la souplesse et le brillant qui en forment le charme.

Seul dépôt, à la pharmacie DUCONGE,
17 mars—4 30, rue de Chartres.

Pharmacie Duconge,
30, rue de Chartres.

SIROP DE DIGITALE de Labelonye, contre les palpitations de cœur.

PILULES DE LARTIGUE et Sirop de Boubée contre la goutte, les rhumatismes aigus et chroniques.

SIROP DE POINTES D'ASPERGES, de Johnson, contre les palpitations du cœur, l'hydropisie, les oppressions, &c.

SIROP ANTI SCORBUTIQUE de Portal, nouvellement reçus et à vendre. 17 mars—4

Grocerie à Vendre

Pour cause de départ.

LA Grocerie située encoignure Enghein et Moreau. Pour traiter s'adresser sur les lieux.
17 mars—10

Bonne occasion pour un Drayman.

A vendre pour du comptant.

UN NEGRE, UN DRAY ET UN CHEVAL.—Le nègre est bon charretier et âgé de 27 ans, le dray est presque neuf, et le cheval tire bien à la charrette.—S'adresser, pour les conditions, à l'encoignure des rues Commune et Carondelet, chez
17 mars—6 CALIMERY DANTZI.

CIGARES DE LA HAVANE reçus par l'Adams Gray et la Salvadora:
141,000 Regalias, Canones, Milares et Presados, des manufactures Sevillana, Puntualidad, Izadems, Dos Hermanos, &c.; en magasin un assortiment des meilleures marques, à vendre par
J. N. REULFI & Co,
17 mars—3 rue Commune, No 17.

115,000 cigares importés de la Havane.

EN déchargement du brick Adams Gray, comprenant des regalias de première et deuxième qualité, Imperials, Bastones et Milares. Aussi: 40,000 cigares par le brick P. Soulé, les qualités ci-dessus à vendre à des prix modérés, en quantités à la convenance des acheteurs.

LABORDE & XIQUES,
17 mars 31, rue de la Commune.

AVIS.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'il fera l'ouverture de son jardin samedi prochain 17 du courant, rue du Canal, encoignure Baronne, jardin de la maison d'Etat; on y trouvera comme les années précédentes, depuis onze heures du matin jusqu'au soir, des glaces et sorbets de toute espèce, limonade glacée, punch à la romaine &c., &c.—Venant de recevoir de France un grand assortiment de fruits et de jus de fruits très frais, il peut garantir que ses glaces et sorbets seront encore supérieurs cette année, à ce qu'elles ont été jusqu'à ce jour.

16mars—6f E. WILLOZ.

Bière de Copenhague.

50 caisses (par quarts et pintes) de liqueur de merise, qualité supérieure, à vendre par
A. B. RINGGOLD,
17 mars—6 No 20, Bank Place.

L. BINOCHE

A L'HONNEUR d'informer les Dames de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il fera l'ouverture de ses grandes nouveautés de printemps jeudi prochain 8 mars.

Désirant renouveler complètement son stock cette année, il offrira ses marchandises à très bas prix.

3 mars—1m encoig. Chartres et Bienville.

Aux Planteurs Sucriers.

UN assortiment complet de chaudières à sucre de toutes dimensions.

Aussi: Deux moulins à chevaux verticaux, à sucre, 36 sur 22 et 36 sur 24 pouces.

A vendre par Y. DE BOANA,
24 fev 47, Bienville.

ARPENTEUR ET INGENIEUR CIVIL.

Bureau No 34, rue du Camp.

LE soussigné dresse des plans, fait des devis, des contrats et surveille l'érection de toute espèce de machines, pour presses à coton, sucreries, moulins à scier et à raboter, &c.

Il fait aussi des dessins pour obtenir des patentes.

3 mars—3m F. W. COOK.

A VENDRE—Une maison de quatre appartements et une cuisine de deux appartements à feu, une cuve, latrine, puits, etc. située rue Orléans, entre Galvez et Johnson, sur un terrain mesurant trente deux pieds face à la rue Orléans, entre lesdites rues, sur 74 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à

JOHN WELLS,
16 mars—1m 66, rue St Pierre.

A MM. LES PROPRIETAIRES, ENCANTEURS ET ENTREPRENEURS.

Passage de la Bourse No. 18, entre St-Louis et Conti.

BUREAU DE DESSIN.

Dirigé par ... [illegible]

CANDIDATS.

CONSEIL GENERAL.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer comme candidats au Conseil Général de la Première Municipalité

MM. C. ROSELIUS,
JULES BENIT,
L. SURGI,
PHILIP WILLMAN.

Nous sommes autorisés à annoncer que M L. J. HARRIS est candidat pour représenter la Première Municipalité au Conseil Général.

3me Municipalité.

Le ticket suivant sera soutenu pour Alderman du 3me district:
Juge T. G. MORGAN. J. P. BARTHELEMY.
P. S. WILTZ.

CONSEIL DE VILLE.

Nous sommes autorisés à annoncer que le ticket suivant sera soutenu par la majorité des votans du Premier District:

RICHARD HAGAN,
LUCIUS C. DUNCAN,
E. W. MONTGOMERY.

MM. les Editeurs:

Veuillez annoncer M. CHARLES M. EMERSON, comme candidat à la place d'alderman du 1er district.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer MM. JOSEPH LANATA et ADOLPHE MAZUREAU comme candidats pour le Conseil de ville, 2ème District de la 1ère municipalité, à l'élection d'avril prochain.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer M. J. F. BERCIER, comme candidat pour alderman du 4me District, 1re Municipalité, à l'élection d'avril prochain.

QUATRIEME DISTRICT.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. PAULIN BLANQUE comme candidat au Conseil de ville pour le 4ème District, à l'élection d'avril prochain.

M. l'Editeur,

Veuillez annoncer que M. L. F. BUREAU sera soutenu comme candidat pour représenter au Conseil le quatrième district de la Première Municipalité, par UN GRAND NOMBRE D'ELECTEURS.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. J. L. FABRE comme candidat à la place d'Alderman pour le 4me District de la 1re Municipalité.

MM. les Editeurs—Veuillez annoncer M. EMILE WILTZ, comme candidat à la place d'Alderman, pour représenter le Cinquième District Municipal. PLUSIEURS VOTANS.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. GEORGE CLARK, comme candidat à la place d'alderman pour le 5me District, 1re Municipalité.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. F. M. CROZAT comme candidat à la place d'alderman pour représenter le cinquième District de la Municipalité No 1.

UN GRAND NOMBRE D'AMIS.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. F. CALONGNE comme candidat à la place d'alderman pour représenter le 5me district de la Municipalité No. Un.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. E. GIQUEL comme candidat à la place d'alderman, pour représenter le 6me District de la Municipalité No 1.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. JOSE BARNES comme candidat au Conseil de ville pour le 6me District de la 1ère municipalité, à l'élection d'avril prochain.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. FRANCOIS CORREJEOLES, comme candidat à la place d'Alderman pour le 6me district, 1re Municipalité.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer M. JEAN CRÉON, comme candidat pour alderman du Sixième District, Première Municipalité, à l'élection d'avril prochain.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. ALEXANDRE DEBBES, comme candidat à la place d'alderman du sixième District de la 1ère Municipalité.

SIX DISTRICT.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. J. A. BONNEVAL comme candidat à la place d'alderman, pour représenter le 6ème District de la 1ère municipalité.

Veuillez annoncer M. ADOLPHE DUPRÉ, candidat alderman pour représenter le septième district de la Première Municipalité.

Veuillez annoncer M. CHEVALIER JUMONVILLE, candidat alderman pour représenter le septième district de la Première Municipalité.

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. E. BARTHE comme candidat alderman du 7me District de la Municipalité No Un.

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer M. W. H. WILDER comme candidat pour la place d'alderman pour le 1er District de la 3me municipalité, à la prochaine élection d'avril

UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

Marchandises de Printemps.

En déchargement des navires Alknomac et Delaware &c

E. VALMONT & Co,

No 50, rue du Canal entre Exchange Alley et Chartres,

OUVRIRONT à leur magasin dans le courant de la semaine, un grand assortiment de Bareges nouveaux, unis, imprimés et unis satinés.

Organdis nouveaux, mousseline jaconats, percales et brillantes imprimés nouveaux.

Indiennes françaises fond clair et autres.

Ginghams français et batiste d'Ecosse unie et fantaisie.

Gants de chevreau fins, gants et mitaines soie, fil d'Ecosse et en filet pour dames et enfans.

Un grand assortiment de broderies et dentelles consistant en châles, cols, manchettes en dentelle et brodées, voiles et pèlerines, châles et écharpes en grenadine, crêpe de l'Inde, barèges et crêpes de soie, dans parapluies, ombrelles riches et autres pour dames et enfans, mouchoirs unis et brodés.

Foulards à carreaux unis et brodés—dito pour mouchoirs, éventails, mouchoirs de batiste unis et à vignettes de couleur et brodés, cravates et draperies pour franchises, dames coton et laine et raines et ... et laine; en général, un assortiment spécial d'articles pour enfants et pour deuil, indépendamment d'une grande variété d'articles courants, tels que toiles à draps, toile de Hollande et d'Irlande pour chemises; linge de table et services complets de Boston; bas et chaussettes pour dames et pour enfants; beaucoup d'articles pour vêtements d'été pour hommes et pour enfants, cravates de printemps.

1,200 cotons (six cordes) à coudre, par lettres, fabrique anglaise de A Mutavi & Co.

E. VALMONT & Co,
16mars—10f 50, rue du Canal.

AU PUBLIC.— Etant à la veille de mon départ de cette ville pour aller en Portugal voir ma famille, je prie ceux qui peuvent avoir quelque réclamation contre moi de se présenter dans le délai de dix jours, de cette date, au café de M. Francis Roque, encoignure des rues Ste Anne et Bourbon.

ANTONIO FRANCISCO LIAL.
14 mars—10

AVIS AU PUBLIC.

136, Café de l'Hermite, Vieille-Levée.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public, ainsi que leurs amis, qu'ils feront l'ouverture du dit café, samedi 17 mars, et qu'ils sollicitent humblement leur patronage. Outre les liqueurs qui seront toujours de premier choix et d'une très grande variété, on y trouvera constamment aussi, cette renommée sous le nom de Petit Goave ou Pig Wistle, qui est d'une qualité supérieure à toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour; chacun pourra le vérifier par soi-même. Il y a un très-bon billard à l'usage des amateurs de ce jeu. Des commis du premier mérite feront le service de la barre. Le café, le lait, le chocolat seront, sur demande, servis à toute heure.

P. DINET FILS & SALVADOR MAS
14mars—3f Nlle-Orléans, 13 mars 1849.

BAZAR LOUISIANAIS,
No 54, rue Condé.

UN grand assortiment de rubans nouveautés, chemisettes, châles à ouvrage, toilettes, fournitures pour bourses et objets de fantaisie à prix modérés. 13 mars

VICOMTE DE BRAGELONNE,

16ME livraison, en vente chez
VOR. HEBERT,
14 mars 149, Rue de Chartres.

Marchandises convenables pour le marché mexicain.

SOIXANTE-HUIT colis de coton blanc, belle qualité, plusieurs caisses de mousselines imprimées, jolis dessins, hautes couleurs; aussi coutil coton de fantaisie pour pantalons, s'adresser à

JOHN WIGHTMAN & Co,
14 mars No. 11, rue St-Charles, au premier

L. LEON, parfumeur,

Encoignure Royale et St-Louis,

OFFRE à vendre en gros et en détail les articles nécessaires à la confection des perruques et toupets, qu'il vient de recevoir par le navire Alnme, du Havre. Les artistes en cheveux sont invités à visiter son assortiment se composant comme suit: tresses à frisettes et à perruques, toutes nuances, ressorts, élastiques, crochets à toupets, filasions, raies d'hommes, à bandeaux, cachefolle, cartes et de toutes longueurs.

NOTA—Le public est également prévenu qu'il a chez lui un excellent ouvrier de Paris, et qu'il se charge de la confection des perruques, toupets, etc. et tout ce qui concerne la fausse chevelure.
22 fev—3m

Bœuf Salé en barillets.

50 barillets bœuf salé de l'Ouest en petits barils de 25 livres, excellent pour la cuisine bourgeoise, à vendre chez SELLIER,
8 mars—6f rue Condé, No 55.

BONS DE LA MUNICIPALITÉ No. 2—$15,000 en coupons de $500, échus, à vendre par
THEO. VERRET,
9 mars—15 23 rue de la Douane

CHAPEAUX DE PAILLE—40 caisses chapeaux de paille en tresses de palmier, de différentes qualités, actuellement en débarquement, et à vendre par FROST & Co,
17 mars No. 19 rue des Magasins

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—3,300 caisses en magasin, comprenant un assortiment de chaussures fraîches et à la mode, à vendre par R. G. ...
17 mars 72, rue de la Douane.

BOTTES, SOULIERS ET ... débarquement ... [illegible]

FROST & CO,
17 mars ... rue des Magasins.

AMUSEMENS.

ARMORY HALL.

MERCREDI, 21 Mars 1849, à 7 1/2 heures du soir.

GRAND CONCERT

Donné par M. MAURICE STRAKOSCH, pianiste de S. M. l'Empereur de Russie, et par MME T. CAILLY, élève du Conservatoire de Paris.

Voir le programme pour les détails.

Prix d'entrée .... $1.

On ne procure des billets seulement à l'Armory Hall. 19 mars—3

PREMIERE APPARITION DE M. WILSON, LE VOCALISTE.

*Le mardi soir, 20 courant, à l'*ARMORY HALL.

M. WILSON, de Londres, fera sa première apparition à la Nouvelle-Orléans et une de ses arrivyantes séances des CHANTS ECOSSE, dans lesquelles il chantera une quantité des plus populaires chants et ballades, par Burns, Walter Scott, MacNeill et autres poètes distingués et plusieurs des anciennes et joyeuses ballades. Pour les détails, voir le programme.

Tickets...$1. Le livre des chants 10 cents. 19 mars—2

NOUVELLE EXPOSITION,

Statue de l'esclave Grecque.

Au bénéfice du sculpteur HIRAM POWER.

CETTE magnifique statue est exposée tous les jours de neuf heures A. M. à neuf heures P. M. à la maison d'Etat, rue du Canal.

Prix du billet 25 cents. Pour la durée de l'exposition $1. Pamphlets 10 cents. 26 fev

SALLE DE BAL DU GLOBE.

ENCOIGNURE ST-CLAUDE ET ST PIERRE, PRES DU VIEUX BASSIN.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin, et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir de samedi, 28 courant, jour ou aura lieu un GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les Lundis, Mardis, Jeudis et Samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. R. STEPHENS, Directeur.

N. B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant les liqueurs et viande premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 25 oct

QUARTIER GENERAL
LEGION LE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 10 mars 1849.
ORDRES GENERAUX—No. 5.
Honneur à l'Ex-Président Polk.

LE citoyen distingué qui pendant la dernière période de quatre années si glorieuse et si prospère pour la nation, a occupé le premier poste de l'Union Américaine, JAMES K. POLK, est journellement attendu en cette ville où il doit passer pour se rendre à Nashville.

Il appartient aux citoyens-soldats qui composent la Légion de concourir aux témoignages de respect qui sont dus à sa dignité et au mérite éminent de l'ex-Président, et de prendre la part qui leur est assignée dans le cérémonial arrêté à cet effet.

En conséquence la Légion de la Louisiane se tiendra prête, sur l'avis qui en sera publié, à prendre les armes et à se réunir au point désigné sur la Place d'Armes.

A l'arrivée de l'ex-Président il sera tiré un salut de 21 coups de canon sur la Place d'Armes. Les officiers de la Légion devront alors se réunir immédiatement en uniforme à l'Hôtel de Ville.

Le col J. Durel, commandant le régiment d'infanterie, le lieut.-col. Vignie, commandant le bataillon de la Légion, et le major Gally, commandant l'artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN, Brig. général.
19mars E. P. DARRIEU, Aide-de-camp.

ECOLES PUBLIQUES.

Municipalité No 1.

L'EXAMEN annuel des Ecoles publiques de la Municipalité No Un, aura lieu lundi 19 mars et les jours suivants, sous la direction du surintendant et du comité d'enseignement.

Les Ecoles seront examinées dans l'ordre suivant:

1o. *Ecoles de Demoiselles.*

Lundi, 19 mars.—Ecole du 1er District, rue St Louis, entre Bourgogne et Remparts.

Mardi, 20 mars.—Ecole du 2me District, rue Bourgogne, entre Dumaine et St Philippe.

Mercredi, 21 mars—Ecole du 3me District, rue de l'Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne.

Jeudi, 22 et vendredi 23 mars.—Ecole supérieure des demoiselles, rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe.

Samedi, 24 mars—Ecole du 7me District, rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe.

Lundi, 26 mars.—Ecole du second District, rue du Canal, entre Franklin et Treme.

2o. *Ecoles de Garçons.*

Mardi 27 mars.—Ecole du 2me District, au coin des rues Claiborne et St Pierre

Mercredi 28 mars.—Ecole du 4me District, rue Dauphine, entre l'Hôpital et l'Hôpital.

Jeudi 29 mars.—Ecole du 1er District, rue Conti, entre Bourbon et Dauphine.

Vendredi 30 mars.—Ecole supérieure des jeunes gens, rue d'Orléans.

Les parents des élèves et les citoyens en général sont respectueusement invités à assister aux examens.

Par ordre de la Direction

Jn. REYNES, secrétaire.

COMPAGNIE DU GAZ,
Nouvelle-Orléans, 13 mars 1849.

UN dividende de deux et demi pour cent sur l'actif du département de l'ex banque, sera payé aux actionnaires de cette institution, le premier avril et jours suivants.

14 mars—1m P. N WOOD, Trésorier.

FRANKLIN HIGH SCHOOL.

Rue Royale, encoignure Hôpital.

PROFESSEURS

Lewis Elkin—Mathématiques.
John A. Barnwell—Anglais et Classiques.
Pierre Lebesque—Français.
Wm. T. Delaney—Principal d'école préparatoire.
Joseph Vargas—Espagnol.

Les classes continuent toute l'année sans interruption.

L'institution reçoit toujours des pensionnaires demi pensionnaires et externes. 3 mars

Leçons d'escrime.

M. BAUDOUIN, prévient le public qu'il tient sa salle d'armes à l'encoignure de la rue St-Louis et du Passage de la Bourse, au premier de la maison connue sous le nom de *Café Tournet*. Le prix des leçons est excessivement réduit; et M. Baudouin espère propager sa méthode parmi tous les amateurs de cette noble escrime, autant à cause de cette réduction que par les incontestables succès qu'il a obtenus de ses élèves, dans l'espace de quelques mois.

Les mêmes avantages que M. Baudouin offre aux élèves qui vont prendre leurs leçons dans sa salle, seront faits aux institutions qui désireront l'employer. M. Baudouin donnera aux directeurs qui l'exigeront, des références qui leur garantissent sa son aptitude et sa moralité. 12fév—3m

T. MOREAU.

Encoignure Royale et Toulouse,

A L'HONNEUR de prévenir le public qu'il a constamment en main le plus beau et le plus complet assortiment de CHEMISES françaises qui soit en ville. se composant comme suit:

Chemises de couleur communes, do. fines, do coton, de toile et coton; de tout soie française et toile d'Irlande.

Nous engageons le public à venir visiter nos magasins pour se convaincre.

NOTA—Nous offrons également des gants Jouvin pour dames à 50 cents, et ceux pour hommes à 75 cents. 7mars

BAZAR LOUISIANAIS.

Rue Condé, No 54.

MME M. VIDAL & CO.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France et d'Allemagne, leur assortiment de printemps, ou une très grande variété d'articles trop nombreux pour être détaillés. Ils prient instamment et nommément respectueusement de venir visiter leur magasin où l'on trouvera à très bas prix les objets suivants:

Ombrelles très riches et ordinaires pour dames et enfants.
Eventails, dernier genre.
Fournitures pour bourses.
Passementerie et frange, grand assortiment.
Parfumerie et souvenirs.
Parfumerie Monpelas.
Bourses et sacs.
Boîtes à ouvrage et nécessaires pour hommes.
Quelques jolies toilettes en papier mâché, très riches, des manufactures de Birmingham, en Angleterre.

Les soussignés espèrent que par les prix modérés et la fraîcheur de leurs marchandises ils attireront l'attention du public, et satisferont les personnes qui leur feront l'honneur de visiter leur bazar.

INSPECTEURS-MARINS.

LES soussignés ayant pris en société, pour leur entreprise d'inspection-marine, les capitaines J. W. RIDDLE et J. LOVETT, marins de grande expérience, sont actuellement prêts à s'occuper de tout ce qui sera confié à leurs soins, tel que: inspection de navires et bateaux-à-vapeur endommagés, ainsi que leurs chargements; inspections d'écoutilles; inspection et évaluation des marchandises avariées, arbitrage de contestations sur les avaries du fret ou du navire; sur les services rendus par les bateaux de remorque ou autres. Ayant une longue expérience dans tout ce qui tient aux affaires maritimes, ils espèrent pouvoir satisfaire pleinement tous ceux qui les emploieront. Ils sollicitent en conséquence le patronage des négociants, des capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur, des chargeurs et de tous ceux qui ont des intérêts dans la navigation. Leur bureau est rue du CAMP, No 35.

On pourra trouver constamment le capitaine J. W. Riddle au magasin de MM. Whitney & Coffin, No 25, Vieille Levée, près de l'Hôtel de la Monnaie; et le capitaine J. Lovett, au magasin de W. H. McLellan, No 39, Nouvelle Levée, près la Presse à Coton d'Orléans.

On pourra laisser un Pardaine qui se trouvera dans chacun de ces magasins, les ordres qu'on aura à donner. ROBERTSON & SWAIN.

Extrait des Minutes du Bureau des Assureurs, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

RESOLU, Que les membres composant ce bureau reconnaissent et considéreront comme exacte, toute inspection de navires, de chargement, d'avariages, etc., faite par les capitaines R. L. Robertson et R. Swain, ainsi que leurs associés, les capitaines J. W. Riddle et J. Lovett, inspecteurs-marins.

Certifié conforme aux minutes.

GEO C. LAWRASON,
Secrétaire du Bureau des Assureurs
Nouvelle-Orléans, 25 février 1849. 1 mars—3m

[illegible]